

Metz, le 23 novembre 2022

COMMUNIQUE

Appel à candidature pour les professionnels des métiers d'art

Dans le cadre du Pôle de Coopération pour Entreprendre (PCE) de l'Eurométropole de Metz, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, le Créa-Lab' lance un appel à candidature jusqu'au 31 décembre au profit des professionnels des métiers d'art.

L'appel à candidature concerne les professionnels des métiers d'art qui regroupent 281 métiers dont les d'activités requièrent un savoir-faire manuel spécifique allant de la décoration à l'architecture en passant par la mode, les arts du spectacle, l'industrie ou encore le patrimoine culturel. L'objectif est de former une promotion de 10 chefs d'entreprises pendant 6 mois pour leur donner les clés afin de développer leur activité.

Une initiative dans le cadre du PCE

Le Créa-Lab est une initiative du PCE « Oser Entreprendre » de l'Eurométropole de Metz avec le soutien de 17 structures de l'accompagnement à la création d'entreprise.

Le Créa-Lab organisé en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle, poursuit les objectifs suivants :

- Constituer une promotion de 10 chefs d'entreprises à soutenir et accompagner
- Dispenser une formation renforcée et gratuite durant 6 mois permettant au candidat d'avoir les clés et informations nécessaires sur différents sujets pour poursuivre le développement de son activité
- Créer une promotion permettant des échanges entre participants et également avec les membres du PCE

À qui s'adresse le Créa-Lab' ?

Pour candidater il faut répondre aux principaux critères suivants :

- L'entreprise doit avoir une date de création supérieure à un an, mais n'excédant pas cinq ans d'existence
- L'entreprise doit être installée sur l'Eurométropole de Metz
- L'entreprise doit présenter un besoin d'accompagnement qui vise à répondre à des enjeux précis (financiers, marketing, digitales, commerciales...) dans le cadre de l'évolution de son activité

**Voir les critères détaillés dans le règlement de l'appel à candidature à télécharger [ici](#).*

Comment candidater ?

Le formulaire de candidature est disponible en téléchargement sur le site internet de l'Eurométropole de Metz.

Il est à renvoyer :

- Par voie électronique à l'adresse suivante : crea-lab@eurometropolemetz.eu
- Ou par voie postale à la Direction du Développement Économique de l'Eurométropole de Metz

Dépôt des candidatures jusqu'au 31 décembre.

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EuromMetroMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Marie SIMON | Direction de la Communication | Attachée de Presse

T. 03 57 88 33 41 | 06 38 55 04 18 | presse@eurometropolemetz.eu